

# Deux fils de Tebboune sur la liste des dignitaires algériens possédant des biens mal acquis en France

écrit par Juvénal de Lyon | 5 juin 2025





Rira bien qui rira le dernier... Dans cette affaire ténébreuse on voit ressurgir Sifaoui dénonçant les deux fils de l'autocrate Tebboune avec de troublantes révélations sur les biens mal acquis en France par ceux-ci sous la protection paternelle.

A suivre ... Qu'attend l'Etat Français pour mettre en oeuvre le séquestre de ces avoirs ? Craindrait-il une réaction ou des révélations sous l'égide de la justice de notre pays ?

**Juvénaï**

**Le 2 juin, sur le plateau de «Sans tabous avec Abdou», une émission animée par le journaliste algérien Abdou Semmar, fondateur du média Algérie Part, Mohamed Sifaoui, journaliste, écrivain et réalisateur franco-algérien, a fait des révélations explosives sur les fils d'Abdelmadjid Tebboune dans le cadre de l'affaire du gel des avoirs d'officiels algériens en France.** Par Zineb Ibnouzahir Le 04/06/2025

Après avoir signé un reportage sur l'affaire Amir DZ le

10 mai dans les colonnes du [Journal du Dimanche](#), intitulé «*Barbouzeries algériennes en France: tout ce qui accuse Tebboune et son régime*», qui a provoqué l'ire du régime d'Alger, Mohamed Sifaoui s'est cette fois-ci exprimé sur le plateau de l'émission politique animée par Abdou Semmar, portant un regard analytique sur l'actualité algérienne.

Après être longuement revenu sur les dessous de [l'affaire Amir DZ](#), Mohamed Sifaoui s'est également exprimé sur l'affaire du gel des avoirs d'officiels algériens en France, révélée en exclusivité dans les colonnes de l'hebdomadaire français [L'Express](#) le 28 mai, dans un article intitulé «*Algérie: la France songe à geler les avoirs de 'vingt dignitaires' du régime*».

**Sifaoui : « les fils de Tebboune possèdent des avoirs bancaires en France et risquent des sanctions » Vidéo :**

**Selon les informations sourcées du média, les ministères de l'Économie et de l'Intérieur en France pourraient activer des sanctions financières visant un groupe d'officiels algériens, «une vingtaine de dignitaires», en cas de nouvelle escalade entre les deux pays. Tous occupent de hauts postes administratifs, sécuritaires et politiques en Algérie, et ont aussi pour point commun de posséder des propriétés ou des intérêts financiers en France. Plus précisément, poursuit-on, seraient visés des «dignitaires placés dans la chaîne de commandement du renseignement algérien, mis en cause dans l'affaire Amir Boukhors, ou bien dans la chaîne de décision liée aux refus de laissez-passer consulaires».**

En réponse à cette menace qui pourrait être brandie par la France, le régime d'Alger a répondu en se fendant d'un communiqué publié par l'Agence de presse algérienne avec pour principal message «**Chiche! Passez à**

**l'acte!»**, arguant que les biens et avoirs fonciers qui sont au cœur de cette mesure concerneraient d'anciens dirigeants déchus. **Ainsi, à en croire ce communiqué officiel, aucun des caciques de l'ère d'Abdelmadjid Tebboune ne serait concerné par des transferts de biens vers la France. Vraiment?**

### **Derrière un écran de fumée**

Il se fait que cette réponse teintée d'arrogance se drape dans une indignation toute feinte. Car à en croire Mohamed Sifaoui, qui a pu consulter la note qui a servi de base à la rédaction de l'article de *L'Express*, les informations révélées sont avérées. D'ailleurs, celui-ci a annoncé y consacrer lui-même un article et être déterminé à publier la liste des noms qui figurent sur cette liste dans les jours à venir.

S'étonnant dans un premier temps que ce simple article reposant sur une possible mesure ait entraîné une réaction officielle d'Alger, le journaliste franco-algérien a ensuite donné de plus amples détails au sujet de ladite mesure, à savoir qu'elle concerne en fait une cinquantaine de dignitaires algériens *«et non pas vingt»*, précisant par ailleurs qu'elle compte *«vingt dirigeants en activité et trente-quatre anciens dirigeants qui sont aujourd'hui à la retraite»*.

Ceux-ci seraient *«des personnalités qui ont occupé des fonctions importantes et sur lesquelles il y a des soupçons sur l'acquisition de biens de façon frauduleuse, soit en piétinant les lois algériennes, soit en piétinant d'autres lois financières françaises»*.

### **Tebboune aux mains propres et les issabas de l'ancien régime**

Prêchant le faux pour obtenir le vrai, Abdou Semmar pousse la réflexion jusqu'à se demander s'il se pourrait

que l'Algérie Nouvelle de Tebboune, qui est passée maître dans l'art de rejeter sans cesse la faute sur l'Algérie de Bouteflika, fasse preuve de bonne foi. Ainsi, suivant cette logique, les 54 officiels dont les noms figurent sur cette liste noire pourraient-ils être ceux-là même qui ont fait l'objet de 51 commissions rogatoires envoyées par la justice de la nouvelle Algérie de Tebboune pour *«traquer et récupérer les biens volés par le Régime de Bouteflika»*? Se pourrait-il que la France et l'Algérie aient dans le viseur les mêmes personnes? Mais si c'était le cas, l'annonce de cette mesure par le média français n'aurait pas entraîné une telle réaction officielle. À moins que cette liste de personnes ne contienne le nom de personnalités issues de l'entourage d'Abdelmadjid Tebboune?

Pour Mohamed Sifaoui, la bonne foi du pouvoir algérien est improbable au vu de la nature même d'un régime qui *«ne réagit pas comme un régime sérieux mais qui instrumentalise la justice à des fins de règlement de compte»*. Un point important aux yeux de Mohamed Sifaoui qui rappelle que *«dans le lot de ceux qui ont fait partie de ces 'issabas', figure Tebboune, lui-même membre de cette bande pendant des années»*. Pour rappel, on qualifie de «issaba» en Algérie un groupe, composé d'oligarques et de caciques du premier cercle de Bouteflika, qui sont accusés d'avoir pillé les richesses du pays au cours des deux dernières décennies. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait partie de cette bande, a fait de la récupération des biens et des avoirs de ses anciens collègues son leitmotiv. **Et pour cause, il ne leur pardonne toujours pas son « limogeage » brutal du poste de chef de gouvernement en août 2017, au motif, aime-t-il à le répéter, qu'il se serait attaqué à l'argent sale et aurait entrepris de leur réclamer des comptes.**

Des beaux discours qui seraient presque crédibles s'ils n'étaient invisibilisés par l'opacité qui entoure ce dossier en Algérie. Car depuis le début de ce processus de récupération à l'été 2019, sur fond de procès pour corruption orchestrés pompeusement, les chiffres avancés par le locataire de la Mouradia ne tiennent pas la route. Comment l'État aurait-il pu récupérer 20 milliards de dollars en 2022, puis annoncer la somme de 30 milliards de dollars en 2023 sachant que la dotation du Fonds des avoirs et biens confisqués ou récupérés dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption, créé en juin 2021, affichait au 31 décembre 2023, un solde de 159 millions de dollars, interrogeait ainsi [Jeune Afrique](#) dans un article publié le 16 janvier 2024.

Quant aux biens détenus par d'anciens hommes d'affaires et d'ex-ministres et hauts gradés de l'armée, rappelle *Jeune Afrique*, «*Abdelmadjid Tebboune et son ministre de la Justice répètent à l'envi que les partenaires étrangers, particulièrement les pays européens, sont disposés à coopérer avec l'Algérie pour la restitution de ces biens*». Comment se fait-il le cas échéant que ce régime aux mains blanches, qui aurait envoyé par voie diplomatique au cours des quatre dernières années, pas moins de 220 commissions rogatoires et demandes d'entraides judiciaires dans une trentaine de pays, ne souhaite pas coopérer avec les autorités françaises si d'aventure celles-ci décidaient d'appliquer la mesure brandie comme une menace?

### **Au nom du père et des fils**

Pour Mohamed Sifaoui, il apparaît en fait que si Abdelmadjid Tebboune «*n'a pas de biens en France*», ce n'est pas le cas de ses enfants, en l'occurrence de ses deux fils, Mohamed et Khaled qui eux «*ont des avoirs en France*», annonce le journaliste en exclusivité sur le

plateau de l'émission.

Khaled et Mohamed Tebboune, deux noms qui ne sont pas inconnus de la justice algérienne et des cercles du pouvoir. Pour rappel, Khaled Tebboune a été incarcéré à la prison d'Al Harrach, avant d'être acquitté dare-dare par son père, désigné président de la république, le 26 février 2020 malgré les lourds chefs d'accusation retenus contre lui: «trafic d'influence», «abus de fonction», «corruption» et «perception d'indus cadeaux» dans l'affaire dite [El Bouchi](#), relative à la saisie d'une cargaison de 701 kg de cocaïne dans le port d'Oran au mois de mai 2018, importée par Kamel Chikhi, dit El Bouchi (littéralement «le boucher»). Quant à Mohamed Tebboune, celui-ci s'est vu confier par son père, malgré son inexpérience, le rôle de conseiller à la gestion des affaires de l'État et ses accointances avec des hommes d'affaires turcs le conduiront assurément à la prison quand son père sera délogé de la Mouradia.

**Que les deux fils d'Abdelmadjid Tebboune puissent figurer sur cette liste est donc loin d'être improbable.** D'ailleurs, Mohamed Sifaoui annonce que **l'information lui a été confirmée par les autorités françaises qui pourraient donc l'utiliser pour geler leurs avoirs.** Reste à savoir quels types d'avoirs possèdent les fils Tebboune: comptes bancaires, biens immobiliers, participations à des capitaux, investissement dans des locaux commerciaux, dans la bourse...? Pour l'heure, aucune information précise ne filtre, mais cela ne saurait tarder.

Pour Mohamed Sifaoui, c'est là «*toute l'hypocrisie de ce régime*», prêt à «*insulter la France matin, midi et soir ainsi que les valeurs de la république française*», qui «*se dit contre la francophonie et a effacé la langue française partout*», alors que dans le même temps «*les caciques ou fils de caciques du régime sont en France*»,

afin de profiter de ses largesses pour y étudier, y séjourner, s'y faire soigner...

Pourquoi la France a-t-elle attendu aussi longtemps pour sévir alors qu'elle détient de précieuses informations sur les fils du président Tebboune, celui-là même qui a enclenché un bras de fer avec les autorités françaises? C'est le fait d'une «*relation toxique et malsaine entre la France et l'Algérie depuis des années*», analyse Mohamed Sifaoui, et à ses yeux, «*il est temps que cela cesse. La France démocratique ne doit pas être complice de la dictature algérienne, ça suffit!*». Source : [https://fr.le360.ma/medias/deux-fils-de-tebboune-sur-la-liste-des-dignitaires-algeriens-possedant-des-biens-mal-acquis-en\\_6MIZBBUKMVBVF3NZRAVUOX4ZNYE/](https://fr.le360.ma/medias/deux-fils-de-tebboune-sur-la-liste-des-dignitaires-algeriens-possedant-des-biens-mal-acquis-en_6MIZBBUKMVBVF3NZRAVUOX4ZNYE/)

**Juvénal de Lyon**